#29
La lettre d'information de la commune des Allues

à cœur ouvert

sommaire

Page 1
Éditorial
de monsieur le Maire
Dossier
Les travaux de l'été
Pages 2 et 3
Dossier
Les travaux de l'été
Pages 4 et 5
Zoom sur
Le Concours Communal de fleurissement
Actualité
Le Refuge du Saut
Panorama
Des aménagements en faveur des loisirs
Page 6
Coup d'œil
Nouvelles têtes
Infos pratiques
Deux modifications du PLU
Page 7
Perspectives
Environnement et tri sélectif
Vivre ensemble
« La grande lessive »

éditorial

Au cours de ces dernières années, la municipalité a multiplié les initiatives tous azimuts.
Qu'il s'agisse de l'embellissement général de notre vallée, ou d'encourager un comportement éco-citoyen, les résultats probants sont à la mesure des espoirs placés dans ces décisions qui concernent l'ensemble de la population.
Dans des domaines différents, tels que la restauration du patrimoine ou la politique sportive et événementielle, nous avons témoigné du vif intérêt que nous portions à la saison d'été.
Le succès des Championnats de France de VTT et d'autres manifestations nous ont donné raison et incité à poursuivre cette politique de développement et de dynamisation.
La vallée sera, dans les prochains mois, le théâtre d'importants travaux structurants et déterminants pour l'avenir de notre économie touristique.
Citons, notamment, l'achèvement de la télécabine Saulire Express et la réalisation de la nouvelle remontée des Plattières. A cela, s'ajoute le début des travaux de réhabilitation du refuge du Saut. Deux années seront nécessaires pour le transformer radicalement.
Ce projet de longue date, qui se concrétise enfin, est le fruit d'une longue gestation et se caractérise par son parti pris environnemental exemplaire.
Tout en cherchant à maîtriser l'impact de ces grands chantiers, nous affirmons ainsi notre volonté de renforcer notre positionnement de destination hiver et été !

Le Maire
Thierry Monin

Dossier

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

TOUR D'HORIZON DES CHANTIERS QUI VONT S'INSCRIRE DANS LE PAYSAGE

En station de sports d'hiver et d'été, aucun répit. Surtout pendant l'été, propice à la réalisation des travaux de construction et d'aménagement. C'est le prix à payer pour le développement économique qui doit à la fois emprunter des chemins écologiques et préserver dans une certaine mesure l'activité estivale.

Côté domaine skiable

À Mottaret, la S3V réalise la nouvelle télécabine des Plattières

Cet équipement plus puissant (augmentation de 40 % de la capacité de transport, soit 2 800 skieurs à l'heure au lieu de 2 000) et plus rapide (9 minutes de trajet au lieu de 22), aura aussi la particularité d'être la première télécabine des 3 Vallées avec dix places assises !

Opérationnel dès décembre prochain, cet équipement très performant suppose un ensemble de travaux.

Gare G1 Télécabine des Plattières

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

TOUR D'HORIZON DES CHANTIERS QUI VONT S'INSCRIRE DANS LE PAYSAGE

Côté domaine skiable (suite)

Des travaux tout l'été à Mottaret

De mai à juin, aura lieu le démontage des tronçons 1 et 2. De juin à août, réalisation de la ligne avec les bases de pylônes, de juillet à septembre, construction des gares de départ et d'arrivée et de septembre à novembre, montages des gares (voir page 1) et mise en place des pylônes et de la ligne.

Pendant les travaux, la saison continue : certains itinéraires piétons et VTT seront soit détournés, soit interdits. Ainsi la piste de l'Ours (partie aval) et le sentier du Creux de l'Ours seront fermés avec un renvoi directionnel des vttistes vers le Plan de Tueda.

Le départ du chemin au niveau du Hameau vers les Plattières sera interdit aux piétons. Quant aux accès au Mont Vallon, au Mont de la Chambre et au Plan des Mains, ils feront l'objet d'une signalisation précise depuis Tueda. Au niveau de la grenouillère du Mottaret, les activités ne seront pas pénalisées par le chantier qui sera, pour des raisons de sécurité, clôturé.

▲ Gare actuelle des Plattières

Restaurant d'altitude à Méribel

Le restaurant d'altitude le Choucas (gare intermédiaire de Saulire express) se transforme en « village des Choucas ». En conséquence, les travaux de construction ont débuté au printemps pour s'achever avant la saison hivernale. Cela générera une circulation accentuée et ponctuelle de véhicules entre l'altiport et le site, cet été.

À Méribel, la société Méribel Alpina achève la réalisation de Saulire Express

Après le deuxième tronçon mis en service en décembre 2011, cette nouvelle et dernière phase de travaux concerne la réalisation du premier tronçon et la restructuration complète de la gare de départ. Il est également prévu d'intégrer la tour de chronométrage et d'organiser différemment l'accès à la télécabine par le biais d'une rampe d'accès.

Ces travaux auront un impact indirect sur le plateau de la Chaudanne. Mais les diverses activités et les compétitions pourront se dérouler normalement. Dès le mois de décembre prochain, la télécabine de Saulire Express permettra d'accéder à la Saulire en douze minutes et à une vitesse de 6 mètres par seconde. Les 124 cabines de 8 places assises assureront le transport de 2 400 personnes à l'heure.

▼ Gare G1 Télécabine de Saulire Express

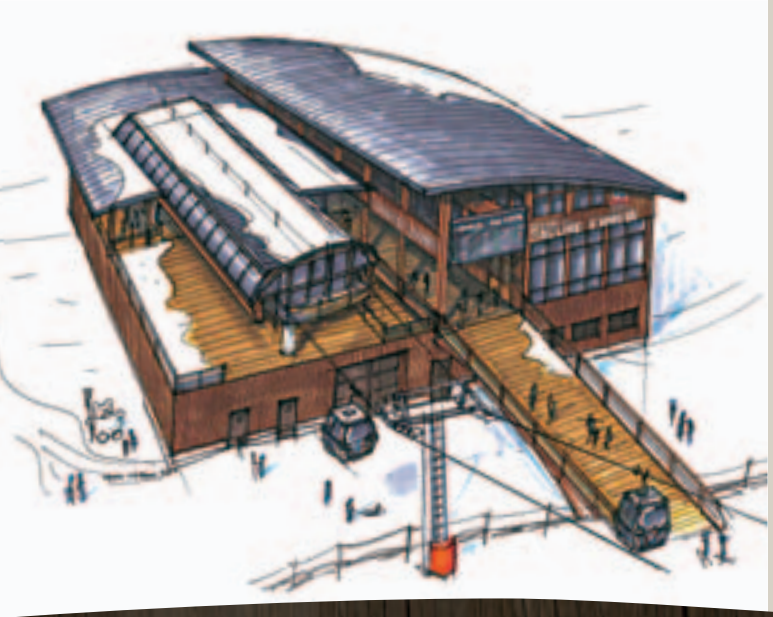

CHANTIER DE LA TÉLÉCABINE DE SAULIRE
PLAN DE CIRCULATION EN PÉRIODE TOURISTIQUE

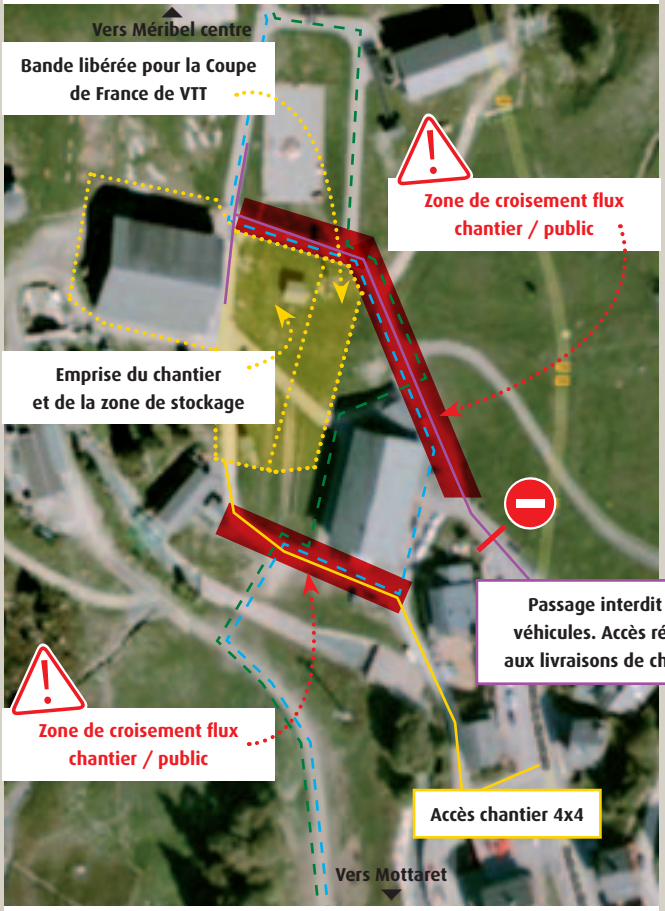

- - - - Parcours Shuttle Méribel <> Mottaret
- - - - Cheminement piéton

N

Restauration du moulin de la Gittaz : il faut veiller au grain...

Depuis plusieurs années, le patrimoine culturel de la vallée fait l'objet de toutes les attentions. Chapelles, oratoires, fours, scierie, rien n'a été négligé, oublié dans la vaste entreprise de restauration décidée par la municipalité. Une fois remis en état, les différents bâtiments et édifices participent à l'animation touristique de notre vallée. À travers des thématiques, le public est invité à découvrir nos richesses, notre passé.

La restauration du moulin de la Gittaz s'inscrit dans cette politique de valorisation et de sauvegarde du patrimoine. Les travaux se dérouleront en deux temps : tout d'abord, déplacement de la station de relevage et modernisation des installations techniques, puis, dans une deuxième phase, la restauration à proprement parler.

Montant des travaux : 286 000 € TTC subventionnés en partie.

Le Villaret

Un nouveau parking dès cet automne. Initialement, la réalisation de ce parking de neuf places était prévue pour l'automne 2011. Compte tenu de sa proximité avec un projet de construction de particulier, le projet a été déplacé dans le temps. Les travaux commenceront en septembre 2012 et seront achevés en novembre de la même année.

Montant : 220 000 € TTC.

Méribel Secteur de la Renarde

Le projet poursuit un triple objectif : sécuriser le cheminement des piétons, mettre fin au stationnement anarchique et embellir le secteur. Concrètement, une liaison piétonne sera assurée à l'aide de trottoirs avec bordures hautes depuis la copropriété des Grands Sorbiers jusqu'à l'hôtel Hélios. Deux places de dépose-minute seront également créées en partie centrale de l'aménagement.

Montant : 230 000 € TTC.

De l'altitude 1 600 au Plateau de Morel

Un nouveau et long cheminement piéton. Ces travaux importants sont prévus en trois phases. La liaison finale partira de l'altitude 1 600 (restaurant « Les Petits oignons ») et aboutira au plateau (premier rond-point vers le Daphné). Cette année, la première phase concernera la partie médiane comprise entre la copropriété le Toubkal et celle des Clarines.

Les détails du projet : création de trottoirs, mise en place d'éclairage public, réalisation de places de parking et de zones de décharges à neige, et enfin installation d'escalier en caillebotis galvanisés afin de rattraper certains écarts de niveaux.

Montant total des travaux : 1 800 000 € TTC.

LE CONCOURS COMMUNAL DE FLEURISSEMENT

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE

L'édition 2012 sera vivace... Comme l'an passé, la municipalité organise un concours de fleurissement de la vallée.

Celui-ci s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux socioprofessionnels. On pourra donc concourir dans les mêmes catégories* et rivaliser d'imagination et de sens esthétique pour séduire le jury** qui effectuera une visite complète de la vallée dans le courant de la seconde quinzaine du mois d'août. Cette initiative qui est reconduite pour la deuxième année consécutive apporte du crédit aux actions engagées par la municipalité en matière de fleurissement et d'embellissement général.

*1ère **catégorie :** maison ou appartement avec terrasse ou balcon fleuri
2e **catégorie :** aménagement paysager (abords, jardin)
3e **catégorie :** hôtels et commerces
** **Le jury sera composé de :** Michèle Schilte, Thierry Carroz, Alain Front, Franck Dhirson, Florent Villaume et un représentant de l'association Terre des Allues.

Les critères de notation retenus : la qualité du fleurissement (diversité), ses couleurs (harmonie) et la créativité. Chacun peut donc donner libre cours à son imagination... fertile comme il se doit !

Jamais deux sans trois...

Une (2007), puis deux (2009) et enfin trois fleurs (2011). Ces distinctions obtenues en l'espace de quatre ans traduisent la stratégie arrêtée par la municipalité : offrir une belle image de la vallée aux vacanciers, aux résidants et ce en toute saison. Les illuminations mises en place l'hiver, ainsi que le fleurissement d'été et d'intersaison, contribuent à proposer un cadre de vie agréable et durable. Sur ce dernier point, mentionnons le travail réalisé en matière d'actions écologiques et respectueuses de l'environnement. Le jury régional n'a pas manqué d'apprécier ce dynamisme global qui a été récompensé par cette troisième fleur nationale. Souhaitant l'inscrire dans la pérennité, les efforts de la municipalité seront poursuivis cette année.

Le fleurissement, un bon plant...

Les tendances de l'été : le bleu et le rose seront les couleurs dominantes dans le fleurissement de la mairie et des abords des offices du tourisme. Le rouge pastel sera aussi de la partie.

Les travaux de l'été : tous les massifs « hors-sol » de Méribel seront refaits. Dès ce printemps, ils feront l'objet d'une restructuration à l'aide de plantes vivaces adaptées à la montagne. Des petites touches de plantes annuelles feront ci et là leur apparition.

LE REFUGE DU SAUT

UNE NOUVELLE ÈRE

L'altimètre indique 2 126 mètres. Le site est sauvage, magnifique. Le minéral domine le paysage. Au fond du vallon, coule paisiblement le Doron. Plus haut, le col du Soufre, première balise naturelle vers le glacier de Gébroulaz. À la croisée des chemins de randonnée, le refuge du Saut campe sur ses positions. Lieu de passage ou destination finale, ce refuge historique entre dans une nouvelle ère.

Une situation particulière et sensible

Le refuge fait partie intégrante de la réserve naturelle de Tueda et se trouve situé en bordure du Parc National de la Vanoise. Une double spécificité avec laquelle il faut composer, surtout lorsqu'on élabore un projet de restauration de cette dimension.

État des lieux

Une curiosité locale et insolite... En effet, lorsqu'on évoque le refuge du Saut, on songe uniquement au bâtiment principal. Mais le site accueille aussi le chalet « des gardes » et celui des « chasseurs ».

Radioscopie du projet

Le chalet principal dispose actuellement de 18 couchages plus 1 réservé au personnel. Le Parc National de la Vanoise a la jouissance du « chalet des gardes ». Quant au chalet des chasseurs, pour l'instant il fait office de logement pour les gardiennes.

Qu'est ce qui va changer ? Trois points à retenir : extension avec 377 m² répartis sur trois niveaux, réhabilitation du bâtiment existant et mise aux normes. Demain, vingt-cinq personnes pourront y passer la nuit et s'y restaurer dans des conditions très satisfaisantes. Enfin, pendant les travaux (du 1er juin 2012 à la mi-novembre 2012 et du 1er juin 2013 à fin octobre 2013), l'exploitation du refuge sera assurée. Pour le plus grand bonheur des randonneurs et vacanciers !

Les marmottes peuvent (presque) dormir tranquilles...

On pouvait s'en douter : étant donné la situation du refuge, l'organisation du chantier et le déroulement des travaux sont soumis à des règles strictes. À la base du projet, une étude détaillée sur les impacts environnementaux a été diligentée et a abouti à l'élaboration d'une charte environnementale spécifique et exigeante.

Un chantier propre et éco-responsable

L'idée maîtresse, malgré l'emprise des travaux de terrassement et de construction, est de ne pas déranger la faune et de limiter l'impact sur la flore. D'autre part, tous les déchets provenant du chantier seront traités à part et acheminés vers une filière de revalorisation ou d'élimination. Enfin, compte tenu de l'accessibilité difficile du site, de la présence des animaux et des randonneurs, les matériaux seront héliportés selon des plages horaires précises : entre 7h30 et 9 heures du matin, pas plus de 10 transferts par jour, à raison de deux jours par semaine en moyenne. Les trajets des hélicos ont même été étudiés dans le détail... pour tenir compte des zones d'envol des aiglons, de la mise bas et des migrations des bouquetins. Sans oublier l'heure de réveil des randonneurs !
Malgré ces contraintes temporaires, le refuge du Saut continue d'être un atout touristique pour la vallée. A fortiori, il le sera encore plus demain. Alors, un peu de patience et de compréhension ne seront pas superflues !
Montant des travaux : 1 895 000 € TTC.

Le Conseil Régional apporte sa contribution sous forme de subvention à hauteur de 30 % du budget total. De son côté, le Conseil Général de la Savoie s'engage sur un financement de 50 % du montant. À ces subventions très conséquentes, doivent s'ajouter des aides de l'ADEME et de l'Agence de l'Eau.

Ouverture du Four Cross au public

L'ouvrage avait été réalisé à la faveur des Championnats de France de VTT 2011. Ce circuit très technique reste une piste dédiée aux amateurs de sensations. Il sera balisé et sécurisé et sera le théâtre des prochains Championnats de France de Four Cross fin août 2012.

DES AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DES LOISIRS

PLUSIEURS NOUVEAUTÉS MARQUANTES

Sur la piste du VTT...

Des Ménuires (col du Mont de la Chambre) à Mottaret en passant par le Plan des Mains, la piste de l'Ours et Tueda, un nouvel itinéraire de liaison sera mis en service. À noter aussi, la finalisation du circuit partant du sommet de Tougnète et se terminant à la Chaudanne grâce à la réalisation du tronçon supérieur (du sommet à l'intermédiaire). Un véritable parcours dédié à la pratique du VTT et accessible grâce aux remontées mécaniques.

Après la descente, un petit remontant...

Du sommet de la Saulire à Brides-les-Bains, plus de 2000 mètres de dénivelé, des paysages à couper le souffle et le plein de sensations assuré ! Un must pour les vttistes qui pourront désormais bénéficier d'une navette gratuite pour effectuer l'ascension-retour. Le nouveau dispositif de transport, cofinancé par les mairies des Allues et de Brides-les-Bains, par Méribel Alpina et Méribel Tourisme, facilitera les échanges inter-stations. Les piétons pourront aussi en profiter.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE LA NAVETTE GRATUITE
EN JUILLET ET EN AOÛT DU DIMANCHE AU VENDREDI.
Départs : 9h30, 13h30 et 17h00, Brides-les-Bains - Méribel.
Retour : 14h30 et 18h00, Méribel - Brides-les-Bains.

Parc du Doron

Poursuite du programme d'aménagements prévu sur trois ans. Pour cet été, il faut noter la réalisation d'un cheminement piéton de la grenouillère du Mottaret à Plan Ravet ainsi que l'achèvement du sentier thématique « au fil de l'eau » depuis le barrage jusqu'au Mottaret.

Nouveau

Une navette gratuite pour relier Méribel à Mottaret via le Parc du Doron. Le « shuttle » (navette en anglais) est un véhicule électrique pouvant transporter 14 personnes de la Chaudanne à Plan Ravet.

NOUVELLES TÊTES

RETOUR SUR LES ARRIVÉES DANS L'ÉQUIPE COMMUNALE

Pour pallier au départ de certains agents, ils ont été recrutés ces derniers mois. Ils avaient le profil recherché pour accomplir les missions qui leur ont été confiées.

Découvrez-les :

Patrick Boucher
(arrivé le 18 avril 2011)
Services techniques
Chargé du dossier voirie

Mélissa Mandaroux
(arrivée le 1er février 2012)
Services techniques
Secrétariat

Martine Ougier
(arrivée le 15 juin 2011)
Service foncier et fiscalité

Mathieu Trosset
(arrivé le 1er janvier 2011)
Services techniques
Chargé des dossiers liés à l'environnement et au traitement des déchets

Samuel Masson
(arrivé le 1er février 2012)
Informaticien

Véronique Pénin
(arrivée le 1er octobre 2011)
Espaces verts
Agent

Caroline Laurent et Marc Bonoron
(arrivée le 1er septembre 2011, arrivé le 15 mars 2011)
Gardiens des foyers logements du Mottaret

Olivier Michelin
(arrivé le 25 avril 2011)
Chauffeur (tri sélectif)

Nathalie Lecerf
(arrivée le 3 janvier 2011)
ATSEM
(Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)

La commune a engagé deux modifications du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 31 mai 2011

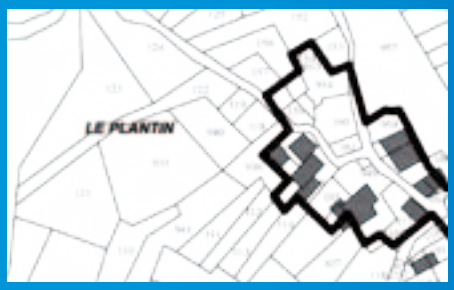

La première traite de la transformation de la zone hôtelière du Plantin :
AU « stricte » en AU « souple » pour permettre la création d'un hôtel d'environ 2 000 m² de surface de plancher.

L'enquête publique s'est déroulée du lundi 12 mars 2012 au vendredi 13 avril 2012. Le Commissaire enquêteur rendra son rapport vers la mi-mai et le conseil municipal délibérera courant fin mai, début juin.

La deuxième concerne trois plans masse :
au Villard (suppression d'un garage dans un plan-masse existant), aux Allues (réhabilitation d'un garage existant avec création d'un studio) et à Méribel (réhabilitation en appartements de l'Aspen Park).

D'autre part, quelques modifications réglementaires entre autres :
L'adaptation des secteurs « loc » autour des villages pour permettre la construction de petits locaux de stockage de moins de 15 m² de surface de plancher. La possibilité de construire des bâtiments enterrés à 2 m de la limite parcellaire.

L'enquête publique s'est déroulée du 16 avril au 21 mai. Le rapport du Commissaire enquêteur devrait être terminé fin juin et le conseil municipal sera saisi courant juillet.

ENVIRONNEMENT ET TRI SÉLECTIF

LES GESTES À ADOPTER OU À ÉVITER...

Les cendres, un sujet brûlant d'actualité...

À plusieurs reprises, les pompiers ont dû intervenir pour maîtriser des départs de feu... dans des moloks. Ces conteneurs semi-enterrés n'ont pas vocation à accueillir les cendres chaudes ou tièdes qui restent labiles et peuvent y trouver un substrat propice à la poursuite de leur combustion. Outre le fait que ces cendres puissent endommager les conteneurs, elles peuvent provoquer un départ de feu dans la benne du camion de collecte, mettant ainsi en danger les usagers comme les employés affectés à la collecte. La plus grande vigilance est donc de mise. En cas d'infraction constatée, les contrevenants s'exposent à des amendes et à des poursuites.

Coup de projecteur sur le tri des lampes, ampoules et tubes.

Le saviez-vous ? Le taux de recyclage des lampes est supérieur à 90 % de leur poids. Que contient, par exemple, un tube de néon ? Du verre à 88 %, des métaux pour 5 %, des poudres fluorescentes pour 3 %, du mercure pour 0,005 % et d'autres composants pour 4 %. Le recyclage suppose le bon tri.

SONT RECYCLABLES
(DÉPÔT À LA DÉCHETTERIE)

Les tubes fluorescents (les « néons »), les lampes « fluo compactes » dites basse consommation, mais aussi les lampes à LED, à sodium, à iodure métallique.

NE SONT PAS RECYCLABLES

Les ampoules halogènes et les ampoules à filament que vous pouvez confier à la poubelle « ordures ménagères » mais pas au conteneur dédié au verre.

Tous fidèles au... compost

Vous habitez dans un chalet ou un appartement ?
Vous possédez un potager ou ornez vos balcons de jardinières ?

Laissez-vous convaincre par le compostage pour réduire vos déchets et obtenir un engrais de qualité. Vos épluchures (cas le plus fréquent), une fois dégradées par les micro-organismes, se transformeront en compost. Le SMITOM de Tarentaise vous propose d'acquérir le composteur de votre choix (bois ou plastique, 300 ou 600 l).

Contacts :
Téléphone au **04 79 09 80 56**
Courriel **moinsdedechetsentarentaise@smitomtarentaise.fr**
Par courrier **SMITOM de Tarentaise, RN 90, 73 212 Aime**

▲ Visuel extrait de la campagne d'annonce presse de l'ADEME. (© Agence DDB)

« LA GRANDE LESSIVE »

RÉUNIR LES GÉNÉRATIONS

Un nouveau film à l'affiche ? Une résolution pour marquer le printemps ? Jérôme Dénézé, directeur de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) des Allues détient la réponse.

« Il s'agit en réalité d'un projet de lien social entre toutes les générations. Tous les habitants du canton de Bozel sont concernés par cette initiative nationale et internationale qui a lieu deux fois par an. »

Le principe de ce projet : il s'agit de se retrouver autour des créations des uns et des autres qui sont suspendues à un fil à linge. Jérôme Dénézé : « Les 28 et 29 mars, nous avons réuni les enfants des accueils de loisirs de Saint-Bon, de Bozel, des Allues, les crèches du canton et la maison de retraite de Bozel. »

Cette année, le thème proposé, « les vêtements d'un peuple imaginaire », a débridé l'imagination des enfants et des adultes. Plus d'une centaine de créations ont été exposées fin mars au Forum de Courchevel 1850. L'une d'elles a été sélectionnée pour représenter le canton de Bozel au niveau national.

> « Il s'agit en réalité d'un projet de lien social entre toutes les générations. »

Rappel

L'ALSH, qui était ouvert depuis le 2 décembre 2009 à titre expérimental, est depuis le 14 mars 2012, et sur décision du Conseil Municipal des Allues, pérennisé dans son existence. En 2011, l'ALSH a enregistré 1 180 journées enfants (soit en moyenne 12 enfants par jour). Des chiffres qui démontrent l'utilité de ce service social.

Pensez dès maintenant à l'été prochain en inscrivant vos enfants.

Téléphone : **04 79 00 75 61**
ou 06 26 92 18 55
Courriel : **alsh.mairiedesallues@orange.fr**

parLons net

redécouvrez le site web de la Mairie des Allues

Nouvelle présentation, nouvelles photos et toujours l'actualité de votre mairie en direct.

Le site de la mairie des Allues utilise les standards du Web afin d'offrir une accessibilité complète des pages aux personnes handicapées (cécité complète, partielle, handicap moteur ou intellectuel...). Il est en cours de labellisation Accessiweb.

www.mairiedesallues.fr

à cœur ouvert

Renseignements et contacts
Mairie des Allues - 73 550 Méribel
Services administratifs :
Tél. 04 79 08 61 04 - Fax : 04 79 08 52 07
Services techniques :
Tél. 04 79 08 98 20 - Fax : 04 79 08 98 21

Publication périodique gratuite éditée par la Commune des Allues
Directeur de la publication : Thierry Monin
Comité de rédaction : E. Braissand, T. Carroz, F. Dupont, Cath. Raffort, Chr. Raffort, M. Schilte, agence Thuria.
Conception graphique et maquette :
www.thuria.com - D10231
Rédaction : services de la mairie, agence Thuria
Crédit photo : JM. Gouédard, Mairie, J. Dénézé, esquisses Itinéraires d'Architecture, cabinet DCSA, Google Maps (Imagerie Terra Metrics), X
Distribution
› par voie postale
› en mairie des Allues
› dans les offices du tourisme
› téléchargeable sur : www.mairiedesallues.fr

♥ clic droit

Retrouvez l'actualité de votre mairie sur le site
www.mairiedesallues.fr